

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

## Plateforme Mobilité du Bassin Dijonnais (PFM)



### Sommaire

|   |    |
|---|----|
| 1 - Préambule.....  | 2  |
| 2 - L'équipe de la PFM.....   | 3  |
| 3 - Les publics accueillis.....   | 5  |
| 4 - Notre accompagnement à la Mobilité.....   | 8  |
| 4.1 - Les orientations.....   | 11 |
| 4.2 - Bilan de Compétences Mobilité (BCM).....  | 12 |
| 4.3 - Suivi par courriel et téléphone.....  | 14 |
| 4.4 - Entretiens individuels.....   | 15 |
| 4.5 - Résumé.....   | 16 |
| 5 - Les Actions.....  | 17 |
| 5.1 - Les Ateliers.....   | 18 |
| 5.2 - Le Permis AM (ex BSR).....  | 18 |
| 5.3 - La location de scooters.....  | 18 |
| 5.4 - La location de voitures.....  | 18 |
| 5.5 - La location de Vélo à Assistance Électrique.....  | 18 |
| 5.6 - La Réparation voiture.....  | 19 |
| 5.7 - L'accompagnement parcours permis B.....   | 19 |
| 5.8 - Accompagnements individuels.....  | 20 |
| 5.9 - Conseils financiers.....  | 20 |
| 6 - Programmes et Initiatives spécifiques.....  | 20 |
| 6.1 - Déploiement sur le territoire rural.....  | 20 |
| 6.2 - Convention de revitalisation de Carrefour.....  | 21 |
| 6.3 - Collaboration avec la FDSEA.....  | 21 |
| 6.4 - Diagnostic de la mobilité des demandeurs d'emplois sur le territoire de la Communauté de Commune de la Plaine Dijonnaise..... | 21 |
| 6.5 - L'action AG2R du PLIE.....  | 21 |
| 6.6 - Intégracode.....  | 22 |
| 7 - Développement et visibilité des services de la plateforme mobilité.....   | 22 |
| 7.1 - Collaboration et Partenariats.....  | 22 |
| 7.2 - Réseau Régional et National : Mob'in Bourgogne-Franche-Comté (BFC) et Mob'in France.....                                      | 23 |
| 7.3 - Communication.....  | 24 |
| 8 - Conclusion.....   | 24 |

## 1 - PRÉAMBULE

Notre Plateforme de Mobilité (PFM) est un acteur majeur dans le domaine de l'accompagnement à la mobilité sur le territoire du Bassin Dijonnais. Nous travaillons en étroite collaboration avec les citoyens, les entreprises et les institutions pour améliorer l'accès à la mobilité pour tous, en particulier pour les personnes les plus vulnérables face aux défis de la mobilité.

Nous avons pour mission de favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale en œuvrant pour rendre la mobilité accessible à tous. Nous nous engageons à travailler en faveur d'une mobilité durable et inclusive qui facilite l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services essentiels.

Nos activités sont centrées sur l'accompagnement individualisé des personnes en situation de précarité. Nous sommes impliqués dans le repérage des freins à la mobilité, l'élaboration de plans d'action personnalisés, l'apprentissage de la mobilité et l'orientation vers les solutions de mobilité appropriées, notamment l'écomobilité.

Nous sommes également actifs dans la formation des acteurs de l'accompagnement à la mobilité, la sensibilisation des décideurs publics et privés aux enjeux de la mobilité inclusive, solidaire et durable, ainsi que dans la promotion des bonnes pratiques en la matière.

Ce rapport présente une analyse de nos activités, du profil des bénéficiaires que nous accompagnons, des modalités d'accompagnement que nous mettons en œuvre, ainsi que des résultats obtenus.

Dans les pages suivantes, nous détaillons notre dispositif d'accompagnement à la mobilité, nous présentons les profils des bénéficiaires que nous accompagnons, nous explicitons les modalités de notre accompagnement, et nous partageons les résultats obtenus grâce à notre action.

## 2 - L'ÉQUIPE DE LA PFM

En 2022, l'équipe de la PFM s'est composée de :

- **Vanessa ROTH, *Conseillère en Mobilité Inclusive (CeMI)***, à temps plein, en CDI.
- **Magali COLAS, *CeMI***, à temps plein, en CDD du 01/01/2022 au 30/06/2022
- **Fabio EMANUELE, *stagiaire*** sur le projet de création d'un guide « *Mobilité & Hébergement en Côte d'or, pour les salariés agricoles* », du 19 avril au 13 juillet
- **Florence MULLER, *Responsable de la PFM***, à temps plein, en CDI, jusqu'au 02 décembre 2022

Le temps des CéMI s'est organisé comme suit :

|          | VANESSA ROTH           | MAGALI COLAS   |   |
|----------|------------------------|--|---|
|          |                        | PERMANENCES QPV  | PERMANENCES RURALES   |
| LUNDI    | Télétravail            | Télétravail  | Télétravail   |
| MARDI    | Dijon Grésilles        |  | Auxonne   |
| MERCREDI | Chenôve                |  | Genlis  |
| JEUDI    | Dijon Grésilles        | Longvic : 1er jeudi matin<br>Quetigny : 2ème jeudi matin<br>Talent : 3ème jeudi matin<br>Dijon Grésilles : les jeudis AM |   |
| VENDREDI | Dijon Fontaine d'Ouche | Dijon Grésilles (après-midi)   | Mirebeau ou Pontailier ou Gevrey.<br>le matin, selon les orientations |

Actuellement, l'équipe de la PFM se compose de :

- **Karim AZRHAR, CeMI**, à plein temps, en CDI. En poste depuis le 23 janvier 2023
- **Frédéric MOUTOU, Responsable de la PFM**, à temps plein, en CDI. En poste depuis le 21 novembre 2022
- **François-Xavier RIETH, stagiaire CIP**, sur le projet de développement de nouveaux supports pédagogiques pour les Ateliers Mobilité de la PFM, comprenant le scénario et les outils d'un jeu d'évasion, le « *Bou-Jeu* ». Du 23 avril 2023 au 26 mai 2023.

**Au 01/01/2022, Creativ' a repris le portage de la PFM, après 6 années de portage par la Mission Locale de l'arrondissement de Dijon (Milo).** Les moyens humains dédiés à l'action ont été intégrés (Vanessa ROTH & Magali COLAS) ou réintégrés (Florence MULLER) aux effectifs de Creativ'.

**La vie de l'équipe a aussi été marquée par le départ de la cofondatrice, coordinatrice et responsable de la plateforme, Florence MULLER, après 9 ans de travaux et 6 années de fonctionnement effectif.**

Par ailleurs, l'activité de la CeMI en poste depuis 2016 a été totalement paralysée, à partir de novembre 2022, jusqu'à son départ en février 2023. Dès lors, au cours des deux derniers mois de l'année, l'activité de la PFM a été fortement limitée. Cette situation a beaucoup pesé sur la prise de poste du nouveau responsable.

**C'est aussi dans ce contexte que l'accompagnement par le DLA a été validé par le Pôle d'économie solidaire et lancé, en décembre 2022. Il prévoit 4 jours d'accompagnement avec un consultant, M. Jean-François SERIZIAT, chargé d'accompagner le Responsable de la PFM afin de réussir l'intégration de la PFM au sein de Creativ'. Il s'agit notamment de poser les jalons d'un projet de développement de la PFM sur 3 ans. Il accompagnera aussi l'émergence de ce projet. Celle-ci passera par la mise en place de nouvelles instances de pilotage et le développement de nou-**

veaux services et de nouveaux partenariats, notamment pour atteindre de nouvelles cibles de public. : employeurs, partenaires sociaux, scolaires, retraités.

### **3 - LES PUBLICS ACCUEILLIS**

En 2022, la Plateforme de Mobilité du Bassin Dijonnais a touché **726 personnes au total**, parmi lesquelles 416 non-migrants et 310 migrants. En comparaison avec l'année précédente, **la part des migrants a légèrement augmenté, passant de 41.3% en 2021 à 42.7% en 2022.**

En matière de genre, nous observons une participation légèrement plus élevée des hommes (376) par rapport aux femmes (350). Malgré une représentation plus faible, **la part des femmes a fortement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 42% en 2021 à 48.2% en 2022.**

La PFM a touché une large tranche d'âge. **La majorité de nos bénéficiaires étaient des adultes âgés de 26 à 49 ans (369 personnes, soit 50.8% du total), suivis par les jeunes adultes de 18 à 25 ans (249 personnes, soit 34.3% du total).** Les tranches d'âge 15-17 ans et 50-64 ans représentent respectivement 4.5% et 9.9% de notre public. **Les enfants de 0 à 14 ans ainsi que les seniors de 65 ans et plus sont les moins représentés avec respectivement 0.3% et 0.1% de nos bénéficiaires.**

En termes de répartition géographique, **57.4% de nos bénéficiaires résident en métropole hors quartiers prioritaires de la ville (QPV) et territoires de veille active (TVA),** tandis que **25,1% sont issus des QPV de la ville, 16.1% vivent hors métropole et 0,4% dans les TVA.**

L'analyse des bénéficiaires par sexe et par zone d'habitation montre que **53.14% des femmes bénéficiaires résident en métropole hors QPV et TVA,** tandis que **27,14% sont issues des QPV.**

Pour les hommes, ces proportions sont respectivement de 61,44% et 23,14%.

| ville corrigée         | métropole - qpv | métropole - qva | métropole (hors qpv & qva) | Total général |
|------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|---------------|
| ahuy                   |                 |                 | 1                          | 1             |
| bressey-sur-tille      |                 |                 | 3                          | 3             |
| chenôve                | 61              |                 | 5                          | 66            |
| chevigny-saint-sauveur |                 |                 | 26                         | 26            |
| dijon                  | 95              |                 | 323                        | 418           |
| fenay                  |                 |                 | 1                          | 1             |
| fontaine-lès-dijon     |                 |                 | 6                          | 6             |
| longvic                | 5               | 2               | 7                          | 14            |
| marsannay-la-côte      |                 |                 | 6                          | 6             |
| neuilly-crimolois      |                 |                 | 5                          | 5             |
| plombières-lès-dijon   |                 |                 | 6                          | 6             |
| quetigny               |                 | 8               | 8                          | 16            |
| saint-apollinaire      |                 |                 | 11                         | 11            |
| sennecey-lès-dijon     |                 |                 | 2                          | 2             |
| talant                 | 21              |                 | 7                          | 28            |
| <b>Total général</b>   | <b>182</b>      | <b>10</b>       | <b>417</b>                 | <b>609</b>    |

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ DIJONNAISE

Pour le public métropolitain (609 bénéficiaires), nous avons accueilli des bénéficiaires issus de 15 des 23 communes de la métropole dijonnaise. Il représente 84 % des publics accueillis en 2022. L'ensemble des QPV et TVA sont représentés.

| Nombre de bénéficiaires<br>Type de ressources | Zone d'habitation |                 |                 |                            | Total général |
|---|-------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|---------------|
|   | hors métropole    | métropole - qpv | métropole - tva | métropole (hors qpv & tva) |               |
| AAH   |                   | 1               | 1               | 3                          | 5             |
| ARE   |                   | 6               | 9               | 1                          | 46            |
| AREF- FORMATION                               |                   | 33              | 36              | 1                          | 178           |
| ASS   |                   | 3               | 1               |                            | 13            |
| Aucune  |                   | 11              | 22              | 1                          | 104           |
| BOURSE ETU                                    |                   |                 | 3               |                            | 3             |
| Garantie J                                    |                   | 2               | 10              | 1                          | 29            |
| information indisponible                      |                   | 27              | 13              | 2                          | 77            |
| PACEA   |                   | 5               |                 |                            | 5             |
| RSA   |                   | 23              | 40              | 3                          | 127           |
| SALAIRE                                       |                   | 5               | 47              | 1                          | 138           |
| SERVICE CIVIQUE                               |                   | 1               |                 |                            | 1             |
| <b>Total général</b>                          |                   | <b>117</b>      | <b>182</b>      | <b>10</b>                  | <b>417</b>    |

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR TYPE DE RESSOURCES

En 2022, les salariés représentent 138 bénéficiaires accompagnés. Soit 19 % des publics accueillis. Les étudiants représentent 0,41 % des publics accueillis.

Les services de la PFM ont donc essentiellement profité à un public de chercheurs d'emploi indemnisés ou aidés financièrement (403 personnes, soit 55,5 % des publics).

Cependant, **104 bénéficiaires ne disposent d'aucune ressource**. Pour l'essentiel, ils sont, dès lors, en situation de très grande précarité. Ces situations sont sources d'inertie dans la réalisation du projet de mobilité puisqu'elles ferment la porte aussi bien au microcrédit qu'aux aides de cofinancement. Ces dernières constituent l'essentiel du droit commun. 41 % des publics concernés ne sont pas des migrants et 57 % sont des hommes.

Pour ceux qui déclarent des ressources, la plupart sont indemnisés par le Pôle Emploi (237, soit 32,6%) ou sont bénéficiaires du RSA (127, soit 17,5%).

| Nombre de bénéficiaires<br>Type de structures à l'origine des orientations | Zone d'habitation |                 |                 |                            | Total général |
|--|-------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|---------------|
|  | hors métropole    | métropole - qpv | métropole - tva | métropole (hors qpv & tva) |               |
| ACCOMPAGNEMENT EMPLOI  | 26                | 65              | 5               | 163                        | 259           |
| ACCOMPAGNEMENT TH  |                   | 1               |                 |                            | 1             |
| ASSOCIATIONS CULTURELLES   |                   | 2               |                 | 2                          | 4             |
| AUTO-ÉCOLES  |                   |                 |                 | 1                          | 1             |
| CENTRES HEBERGEMENT  |                   | 8               | 1               | 43                         | 52            |
| COLLECTIVITÉS  | 36                | 18              | 1               | 28                         | 83            |
| ENSEIGNEMENT   |                   | 1               |                 | 1                          | 2             |
| ENTREPRISES  |                   | 1               |                 |                            | 1             |
| INTERIM  |                   | 2               |                 | 1                          | 3             |
| ORGANISMES BANCAIRES OU DE CRÉDIT  | 3                 | 17              |                 | 17                         | 37            |
| ORGANISMES DE FORMATION  | 44                | 46              | 2               | 127                        | 219           |
| PREVENTION ET ÉDUCATION SPECIALISÉES                                       |                   |                 | 1               | 1                          | 2             |
| SIAE   | 8                 | 21              |                 | 33                         | 62            |
| <b>Total général</b>   | <b>117</b>        | <b>182</b>      | <b>10</b>       | <b>417</b>                 | <b>726</b>    |

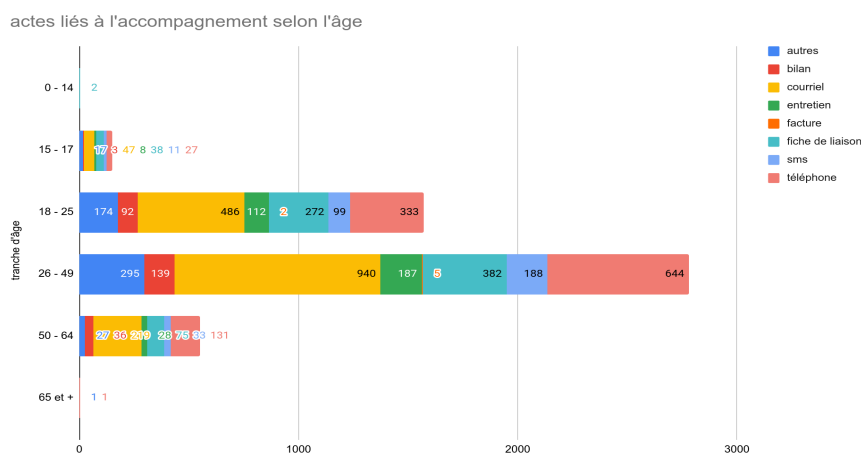
**478 bénéficiaires (66%)** sont orientés par des structures d'accompagnement à l'emploi ou par des organismes de formation. Ces résultats confirment que la PFM est principalement un outil au service de l'emploi et, notamment, de la satisfaction des besoins en main d'œuvre des entreprises.

Ces résultats témoignent de la bonne articulation de la PFM avec les collectivités territoriales, dont les orientations directes représentent plus de 11 % des publics accompagnés. Ce chiffre est, d'ailleurs, très variable. Elles représentent 31 % du public accompagné en milieu rural, 10 % dans les QPV, à 7 % en milieu urbain, hors QPV. Ces résultats témoignent donc de la capacité de la PFM à prolongé l'action des acteurs publics dans les territoires prioritaires, pour réduire l'exclusion dû à la mobilité.

Ces chiffres montrent aussi que la plateforme bénéficie d'un ancrage important dans le tissu économique et social local, comme en témoigne la diversité des partenaires qui orientent les publics bénéficiaires de ses services.

Enfin, ces résultats permettent de préciser les groupes de partenaires avec lesquels nous avons un potentiel de développement important pour l'orientation des publics. C'est notamment le cas des entreprises, des partenaires de l'intérim, de l'éducation spécialisée, des auto-écoles ou de l'accompagnement des Travailleurs Handicapés.

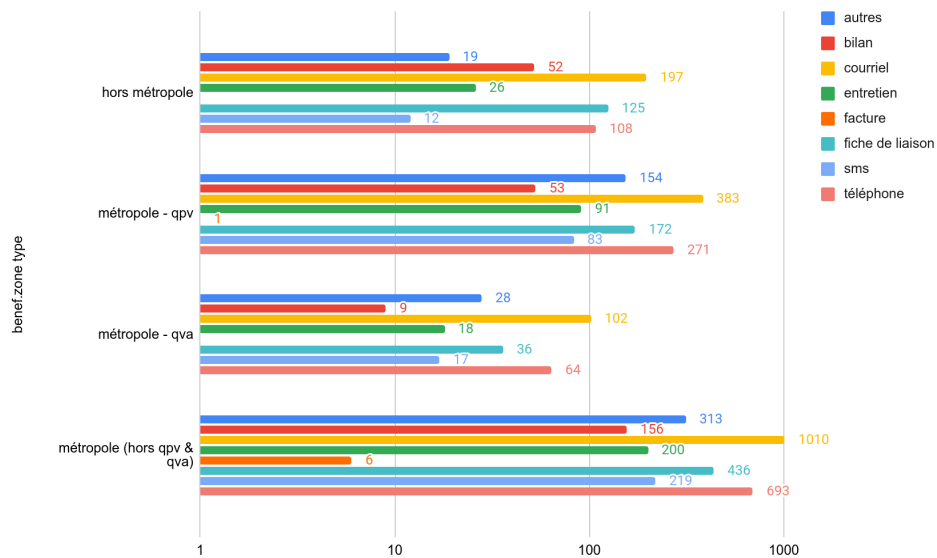
## 4 - NOTRE ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ



SOLLICITATIONS DU CEMI SELON L'ÂGE DES BÉNÉFICIAIRES

En 2022, en plus de l'animation des ateliers et des actions, les CeMI ont réalisé 5054 actes d'accompagnement (ou sollicitations). La majorité de ces actes (55.0%) a été réalisée pour des adultes âgés de 26 à 49 ans, et 31.1% pour des jeunes adultes de 18 à 25 ans.

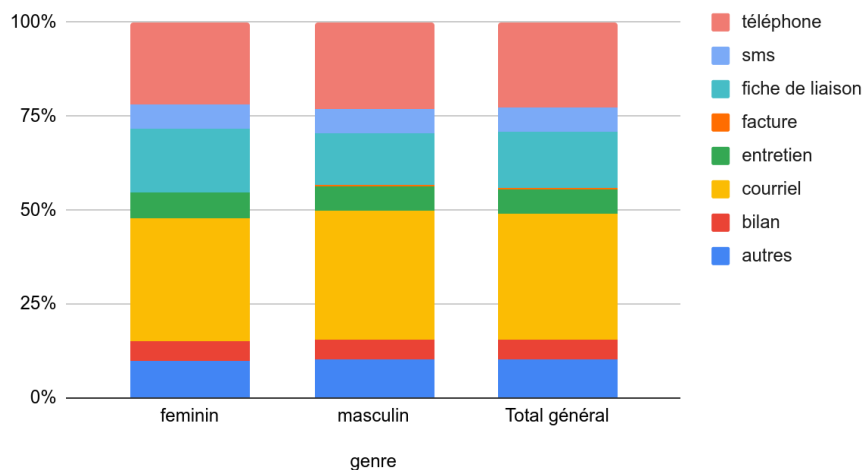




SOLLICITATIONS DU CEMI SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE DU BÉNÉFICIAIRE

Les personnes vivant en métropole hors des quartiers prioritaires de la ville et des territoires de veille active ont bénéficié de la majorité des actes d'accompagnement (60.0%), suivis par les résidents des quartiers prioritaires de la ville (23.9%) et ceux vivant hors métropole (10.7%). Les résidents des territoires de veille active ont bénéficié de 5.4% des actes d'accompagnement.

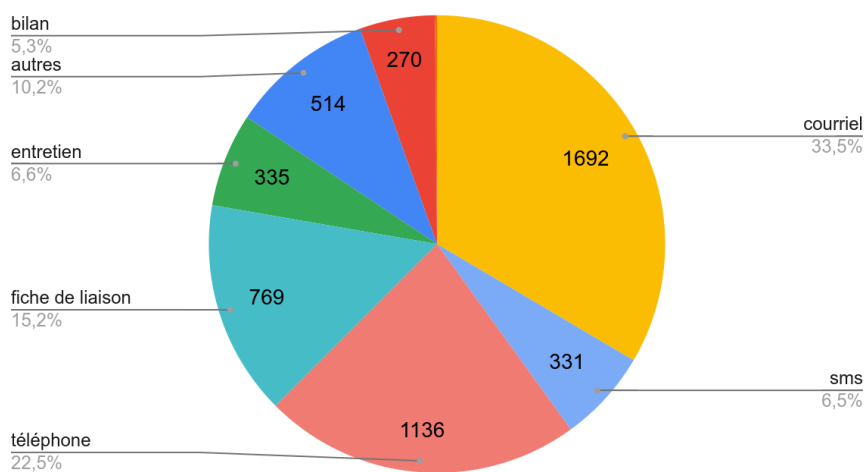
répartition des actes liés à l'accompagnement selon le genre



SOLLICITATIONS DU CEMI SELON LE GENRE DES BÉNÉFICIAIRES

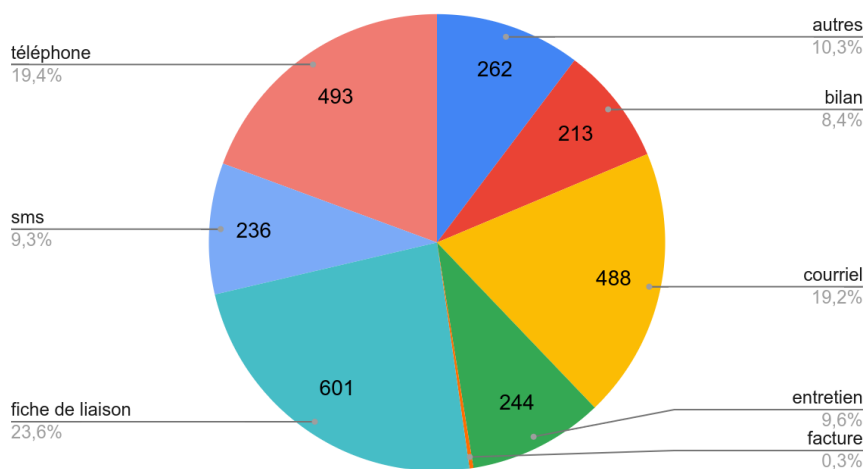
En matière d'accompagnement par sexe, les femmes ont bénéficié de 44.3% des actes d'accompagnement, dont la majorité (56.9%) a été réalisée pour celles résidant en métropole hors QPV & TVA. Les hommes ont bénéficié de 55.7% des actes d'accompagnement, avec une proportion similaire (62.5%) pour ceux vivant en métropole hors QPV & TVA.

### Nombre d'actions réalisées par le CeMI par type



NOMBRE DE SOLLICITATIONS DU CEMI PAR TYPE DE SOLLICITATION

### Nombre de bénéficiaires par action réalisée par le CeMI



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES SELON LE TYPE DE SOLLICITATION DU CEMI

| est un migrant        | genre                      | benef.zone type            | autres         | bilan      | courriel   | entretien  | facture    | fiche de liaison | sms        | téléphone  | Total général |
|-----------------------|----------------------------|----------------------------|----------------|------------|------------|------------|------------|------------------|------------|------------|---------------|
| non                   | feminin                    | hors métropole             | 7              | 14         | 34         | 13         |            | 60               | 2          | 31         | 67            |
|                       |                            | métropole - qpv            | 22             | 18         | 44         | 18         | 1          | 56               | 17         | 41         | 65            |
|                       |                            | métropole - qva            | 1              |            | 1          |            |            | 1                | 1          | 1          | 1             |
|                       |                            | métropole (hors qpv & qva) | 31             | 23         | 63         | 23         |            | 94               | 30         | 66         | 105           |
|                       |                            | <b>Total pour féminin</b>  | <b>61</b>      | <b>55</b>  | <b>142</b> | <b>54</b>  | <b>1</b>   | <b>211</b>       | <b>50</b>  | <b>139</b> | <b>238</b>    |
|                       | masculin                   | hors métropole             | 6              | 14         | 22         | 11         |            | 44               | 8          | 23         | 46            |
|                       |                            | métropole - qpv            | 15             | 9          | 21         | 11         |            | 27               | 9          | 22         | 33            |
|                       |                            | métropole - qva            | 1              |            | 3          |            |            | 4                | 1          | 3          | 4             |
|                       |                            | métropole (hors qpv & qva) | 33             | 25         | 58         | 25         | 2          | 85               | 31         | 66         | 95            |
|                       |                            | <b>Total pour masculin</b> | <b>55</b>      | <b>48</b>  | <b>104</b> | <b>47</b>  | <b>2</b>   | <b>160</b>       | <b>49</b>  | <b>114</b> | <b>178</b>    |
| <b>Total pour non</b> |                            |                            | <b>116</b>     | <b>103</b> | <b>246</b> | <b>101</b> | <b>3</b>   | <b>371</b>       | <b>99</b>  | <b>253</b> | <b>416</b>    |
| oui                   | feminin                    | hors métropole             |                |            | 1          | 1          |            |                  |            | 1          | 1             |
|                       |                            | métropole - qpv            | 17             | 10         | 23         | 15         |            | 24               | 14         | 28         | 30            |
|                       |                            | métropole (hors qpv & qva) | 34             | 36         | 65         | 44         | 2          | 68               | 38         | 59         | 81            |
|                       |                            | <b>Total pour féminin</b>  | <b>51</b>      | <b>46</b>  | <b>89</b>  | <b>60</b>  | <b>2</b>   | <b>92</b>        | <b>52</b>  | <b>88</b>  | <b>112</b>    |
|                       |                            | masculin                   | hors métropole | 2          | 1          | 3          | 1          |                  | 1          | 1          | 3             |
|                       | métropole - qpv            |                            | 31             | 18         | 44         | 28         |            | 37               | 26         | 45         | 54            |
|                       | métropole - qva            |                            | 4              | 1          | 4          | 2          |            | 5                |            | 3          | 5             |
|                       | métropole (hors qpv & qva) |                            | 58             | 44         | 102        | 52         | 2          | 95               | 58         | 101        | 136           |
|                       | <b>Total pour masculin</b> |                            | <b>95</b>      | <b>64</b>  | <b>153</b> | <b>83</b>  | <b>2</b>   | <b>138</b>       | <b>85</b>  | <b>152</b> | <b>198</b>    |
|                       | <b>Total pour oui</b>      |                            |                | <b>146</b> | <b>110</b> | <b>242</b> | <b>143</b> | <b>4</b>         | <b>230</b> | <b>137</b> | <b>240</b>    |
| <b>Total général</b>  |                            |                            | <b>262</b>     | <b>213</b> | <b>488</b> | <b>244</b> | <b>7</b>   | <b>601</b>       | <b>236</b> | <b>493</b> | <b>726</b>    |

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES SELON LE TYPE DE SOLlicitation DU CEMI, L'ORIGINE, LE GENRE & LE LIEU DE RÉSIDENCE DU BÉNÉFICIAIRE

| est un migrant        | genre                      | benef.zone type            | autres         | bilan       | courriel    | entretien   | facture     | fiche de liaison | sms         | téléphone   | Total général |
|-----------------------|----------------------------|----------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------|-------------|-------------|---------------|
| non                   | feminin                    | hors métropole             | 1,29           | 1,64        | 3,09        | 1,00        |             | 1,18             | 1,00        | 1,87        | 4,19          |
|                       |                            | métropole - qpv            | 1,59           | 1,06        | 2,84        | 1,17        | 1,00        | 1,36             | 1,29        | 1,76        | 5,71          |
|                       |                            | métropole - qva            | 1,00           |             | 2,00        |             |             | 1,00             | 1,00        | 2,00        | 7,00          |
|                       |                            | métropole (hors qpv & qva) | 1,97           | 1,22        | 3,19        | 1,48        |             | 1,17             | 1,47        | 1,94        | 5,77          |
|                       |                            | <b>Total pour féminin</b>  | <b>1,74</b>    | <b>1,27</b> | <b>3,05</b> | <b>1,26</b> | <b>1,00</b> | <b>1,22</b>      | <b>1,38</b> | <b>1,87</b> | <b>5,32</b>   |
| masculin              | hors métropole             | 1,33                       | 1,93           | 3,45        | 1,00        |             | 1,18        | 1,13             | 1,74        | 4,85        |               |
|                       | métropole - qpv            | 1,33                       | 1,11           | 3,14        | 1,36        |             | 1,15        | 1,78             | 2,55        | 6,48        |               |
|                       | métropole - qva            | 1,00                       |                | 2,00        |             |             | 1,25        | 1,00             | 2,33        | 5,00        |               |
|                       | métropole (hors qpv & qva) | 1,91                       | 1,28           | 3,93        | 1,20        | 1,00        | 1,24        | 1,45             | 2,50        | 7,05        |               |
|                       | <b>Total pour masculin</b> | <b>1,67</b>                | <b>1,44</b>    | <b>3,62</b> | <b>1,19</b> | <b>1,00</b> | <b>1,21</b> | <b>1,45</b>      | <b>2,35</b> | <b>6,33</b> |               |
| <b>Total pour non</b> |                            |                            | <b>1,71</b>    | <b>1,35</b> | <b>3,29</b> | <b>1,23</b> | <b>1,00</b> | <b>1,22</b>      | <b>1,41</b> | <b>2,09</b> | <b>5,75</b>   |
| oui                   | feminin                    | hors métropole             |                |             | 6,00        | 1,00        |             |                  |             | 1,00        | 8,00          |
|                       |                            | métropole - qpv            | 2,71           | 1,00        | 3,74        | 1,40        |             | 1,33             | 1,57        | 2,89        | 9,93          |
|                       |                            | métropole (hors qpv & qva) | 1,97           | 1,17        | 3,14        | 1,41        | 1,00        | 1,35             | 1,29        | 2,53        | 8,23          |
|                       |                            | <b>Total pour féminin</b>  | <b>2,22</b>    | <b>1,13</b> | <b>3,33</b> | <b>1,40</b> | <b>1,00</b> | <b>1,35</b>      | <b>1,37</b> | <b>2,63</b> | <b>8,69</b>   |
|                       |                            | masculin                   | hors métropole | 1,00        | 2,00        | 3,33        | 1,00        |                  | 2,00        | 1,00        | 3,00          |
|                       | métropole - qpv            |                            | 2,26           | 1,11        | 4,14        | 1,71        |             | 1,51             | 1,46        | 2,40        | 9,67          |
|                       | métropole - qva            |                            | 2,25           | 3,00        | 4,50        | 2,00        |             | 1,40             |             | 3,00        | 10,00         |
|                       | métropole (hors qpv & qva) |                            | 2,10           | 1,23        | 3,70        | 1,42        | 1,00        | 1,36             | 1,40        | 2,49        | 8,01          |
|                       | <b>Total pour masculin</b> |                            | <b>2,14</b>    | <b>1,23</b> | <b>3,84</b> | <b>1,53</b> | <b>1,00</b> | <b>1,41</b>      | <b>1,41</b> | <b>2,48</b> | <b>8,53</b>   |
|                       | <b>Total pour oui</b>      |                            |                | <b>2,16</b> | <b>1,19</b> | <b>3,65</b> | <b>1,48</b> | <b>1,00</b>      | <b>1,38</b> | <b>1,39</b> | <b>2,53</b>   |
| <b>Total général</b>  |                            |                            | <b>1,96</b>    | <b>1,27</b> | <b>3,47</b> | <b>1,37</b> | <b>1,00</b> | <b>1,28</b>      | <b>1,40</b> | <b>2,30</b> | <b>6,96</b>   |

TAUX DE SOLlicitation DES CEMI, PAR TYPE DE SOLlicitation SELON L'ORIGINE DES BÉNÉFICIAIRES, LEUR GENRE ET LEUR LIEU DE RÉSIDENCE

## 4.1 - LES ORIENTATIONS

601 bénéficiaires nous ont été orientés en 2022, via notre fiche d'orientation.

Les fiches d'orientations (ou fiches de liaison) sont remplies par les partenaires qui nous orientent la plupart du public que nous accompagnons. Ces fiches sont essentielles pour obtenir une vision complète de la situation du bénéficiaire et pour assurer une bonne coordination avec les autres acteurs impliqués dans son parcours. La fiche de liaison est utilisée pour presque tous les bénéficiaires, partout. Elles reflètent le rôle important des partenaires dans l'orientation des bénéficiaires vers la PFM.

Sur les 726 personnes accompagnées, une part significative n'a pas de fiche de liaison. Il peut s'agir de personnes qui se présentent sur le flux, sans être orientés par des partenaires. Cependant, la plupart sont des bénéficiaires accueillis lors des ateliers de mobilité que nous avons réalisé avec le DAQ ou, dans une moindre mesure, avec l'e2c.

Les bénéficiaires qui ne sont pas directement orientés par des accompagnateurs partenaires représentent 125 bénéficiaires en 2022, soit 17 % des publics accompagnés. L'analyse des données de parcours montre que les migrants sont significativement plus nombreux dans ce cas de figure. Ils représentent 80 des 125 bénéficiaires dans cette situation, soit 64 %. Ce chiffre peut s'expliquer par les actions spécifiques portées en direction de ces publics, malgré les difficultés rencontrées par le consortium PIC BIP Iperactifs.

Ces résultats suggèrent la nécessité de s'appuyer sur le réseau Mob'In BFC pour continuer à proposer à nos partenaires des solutions de mobilité viables pour faciliter l'intégration des publics migrants.

## **4.2 - BILAN DE COMPÉTENCES MOBILITÉ (BCM)**

**241 personnes (33%) ont bénéficié de nos Bilans de Compétences Mobilité, en 2022.**

Il s'agit d'une analyse approfondie de la situation du bénéficiaire en matière de mobilité. Durant le BCM, notre conseiller en mobilité inclusive évalue les compétences, les connaissances, les attentes et les ressources du bénéficiaire. L'objectif est d'identifier et de cartographier les « savoirs bouger » et des « pouvoirs bouger » de chaque bénéficiaire. C'est-à-dire d'avoir une représentation précise des connaissances et des moyens que les bénéficiaires peuvent mobiliser pour accomplir leur projet de mobilité. Les résultats du BCM aident à orienter les actions futures et à formuler des recommandations pertinentes pour chaque individu.

**Le Bilan de Compétences Mobilité (BCM), outil de diagnostic principal, a montré un taux de réponse variable.** Un grand nombre de participants n'a pas répondu au

BCM, particulièrement parmi les non-migrants. Par contre, **les migrants ont montré une plus grande propension à répondre au BCM.**

Nous observons que les migrantes âgées de 26 à 49 ans étaient les plus enclines à répondre au BCM, avec un taux de réponse de 58.67%. Elles étaient suivies de près par les migrants de la même tranche d'âge, avec un taux de réponse de 52.17%.

Parmi les non-migrants, les femmes âgées de 50 à 64 ans étaient les plus susceptibles de répondre, avec un taux de réponse de 38.24%. Cela indique une participation active de ce groupe de femmes dans le programme.

En termes de répartition par âge, la majorité des bénéficiaires en 2022 étaient âgés de 26 à 49 ans (47.4%), suivis de près par les moins de 26 ans (45.6%). Les plus de 50 ans représentaient la tranche d'âge la moins représentée, avec 7% des bénéficiaires. Les groupes les plus actifs dans la réponse au BCM sont les migrants, en particulier ceux âgés de 26 à 49 ans, et les femmes non migrantes âgées de 50 à 64 ans. La part des migrants et des femmes dans le programme a augmenté en 2022.

**En conclusion, bien que le programme ait une large portée, la participation au BCM pourrait être améliorée.** Seuls 33 % des publics accueillis en ont bénéficié. Cependant, le BCM objective l'action de la PFM dans l'intérêt des bénéficiaires. Nous devons donc augmenter significativement le nombre de personnes qui en bénéficient. **L'analyse de ces données étant susceptible d'alimenter, à terme, nos propositions d'actions sur le territoire et notre capacité à informer et à accompagner nos partenaires, publics et privés, dans leurs projets.**

L'accent doit être mis sur l'encouragement à la participation au BCM, en particulier parmi les non-migrants et les groupes d'âge moins actifs. Nous pourrions, par exemple, diminuer l'effort demandé aux bénéficiaires de BCM, sur les tarifs solidaires, ou en conditionner l'accès à ces tarifs à la passation du BCM.

Enfin, le BCM doit devenir plus accessible et plus rapidement exploitable. Cette exigence devra donc peser dans nos relations avec le projet LaSUR et 1G6, l'éditeur du logiciel Beko.

### **4.3 - SUIVI PAR COURRIEL ET TÉLÉPHONE**

1692 échanges de mails (pour 488 bénéficiaires) et 1136 échanges téléphoniques (pour 493 bénéficiaires) ont été enregistrés dans Béko, en 2022.

Notre plateforme maintient une communication constante avec le bénéficiaire tout au long de son parcours. Cela peut inclure des courriels et des appels téléphoniques pour discuter de son avancement, résoudre les problèmes éventuels et fournir des informations utiles. Ces échanges peuvent également concerner des interactions avec des partenaires, dans le cadre du parcours du bénéficiaire.

**Les SMS sont aussi largement utilisés (331 pour 236 bénéficiaires). Ils sont plus couramment utilisés pour communiquer avec les migrants et ceux-ci sont significativement plus nombreux à l'utiliser.**

En effet, malgré le fait que les migrants soient moins nombreux, ils représentent 58 % des utilisateurs de ce média (137 contre 99). Par ailleurs, 44 % des migrants ont utilisé ce mode de communication dans leur parcours alors que seuls 24 % des non-migrants l'ont utilisé.

La simplicité, l'accessibilité et le très faible coût de ce média, ainsi les facilités de traduction qu'il offre sur tous les smartphones, peuvent expliquer qu'il soit plébiscité par les migrants qui sont souvent placés en situation précaire.

Ces observations nous suggèrent la nécessité de faciliter l'utilisation de ces différents médias par les CeMI. A défaut, ils seraient en difficulté pour répondre aux sollicitations des bénéficiaires et maintenir la qualité du service rendu.

A ce jour, le logiciel Beko n'intègre pas encore la possibilité d'envoyer des SMS ou des mails (individuels ou collectifs) depuis son interface, comme c'est le cas avec

des outils de suivi de parcours comme iMilo ou Viesion. Or ces derniers outils ne sont pas adaptés aux besoins d'une plateforme de mobilité.

**Une réflexion doit s'engager rapidement en vue d'adapter les outils des CeMI aux besoins des publics et des partenaires.** Ce travail est d'autant plus nécessaire que la taille de l'équipe est très réduite. L'inadaptation des outils participe à maintenir une forte tension sur l'activité du service. Par ailleurs, la meilleure adaptation des outils du service participera à son ancrage sur le territoire, dans un contexte de développement.

## 4.4 - ENTRETIENS INDIVIDUELS

**244 usagers ont bénéficié des 335 entretiens individuels, en 2022.**

Ces entretiens sont des rencontres, ponctuelles ou régulières, avec le conseiller en mobilité qui permettent de faire le point sur le parcours du bénéficiaire, d'ajuster le plan d'action si nécessaire et de soutenir la motivation du bénéficiaire. Ces entretiens se distinguent, dans notre comptage, des BCM qui se réalisent aussi en face à face individuel.

L'analyse des données nous révèle un recours inégal aux entretiens individuels. Nous observons d'abord qu'ils profitent à **244 des 726 des bénéficiaires. Soit environ un tiers, seulement.**

En 2022, l'équipe de la PFM a donc privilégié un traitement des sollicitations à distance.

**Plusieurs facteurs** semblent participer à cette évolution :

1. **La demande des publics** : en effet, l'augmentation des migrants semble mécaniquement conduire à privilégier les formes de communication qu'ils sollicitent le plus. C'est confirmé notamment par le taux important de sollicitations « autres », correspondant à des situations qui échappent à notre analyse, pour le moment. Cependant, il est nécessaire de nuancer cette pre-

mière observation puisque les publics migrants sollicitent aussi plus les entretiens que les non-migrants.

2. **Les permanences** : les résultats montrent que les permanences ont certainement participé à maintenir l'accès aux services de la PFM accessibles pour les habitants des QPV, des TVA et des territoires situés en dehors de la métropole dijonnaise. Toutefois, le calendrier appliqué aussi rendu plus difficile la planification des entretiens individuels pour l'ensemble des publics, en sachant que **417 bénéficiaires sur 726 habitent sur le territoire métropolitain, hors QPV & TVA. Soit 57 % des bénéficiaires.**

**217 des 310 migrants accueillis (70%) résident sur la métropole (hors QPV & TVA).** Dès lors, **les CeMI n'ont pas eu d'autres choix que de chercher un équilibre difficile, en dématérialisant le service, y compris pour les publics les plus fragiles.** Or, ces publics réclament justement plus de proximité, comme le souligne les observations des précédents bilans.

D'ailleurs, il est important de relever que les parcours des migrants sont marqués par un plus fort dynamisme et une plus forte sollicitation des CeMI. En effet, les taux de sollicitation (rapport du nombre d'événements sur le nombre de bénéficiaires) démontrent un niveau de sollicitations significativement plus élevé (+49%) chez les migrants (8,59 actes par bénéficiaires) que chez les non-migrants (5,75).

Ces résultats illustrent aussi la difficulté à réaliser des BCM pour l'essentiel des publics, puisque ces outils peuvent nécessiter jusqu'à deux heures d'entretien individuel pour être complétés.

## **4.5 - RÉSUMÉ**

L'analyse des actes réalisés par les CeMI, montre que les CeMI ont constamment cherché à s'adapter aux territoires, aux générations ou aux situations des bénéficiaires.



Il semble donc nécessaire de revoir nos modalités d'intervention sur les différents territoires afin de trouver un meilleur équilibre entre les services de proximité et les services à distance, selon les publics auxquels on s'adresse. Notre valeur ajoutée étant plutôt dans notre capacité à aller vers les bénéficiaires et à agir en présence.

Par ailleurs, nous utilisons le logiciel de suivi Beko, pour enregistrer et suivre un ensemble d'interactions avec nos bénéficiaires. Cela permet à nos CeMI de suivre, de manière un peu plus précise, le parcours de chaque bénéficiaire, et d'ajuster leur accompagnement en fonction de l'évolution de la situation du bénéficiaire. C'est ce logiciel qui nous permet de suivre et de quantifier les entretiens individuels et les autres sollicitations des CeMI.

Toutefois, Beko ne permet pas, à ce jour, de rendre compte efficacement de la mobilisation de nos prestations individuelles et collectives, malgré des modules destinés à ces usages.

De plus, ce logiciel rencontre actuellement des limites dont les effets se mesurent sur l'accompagnement. C'est le cas notamment, lorsqu'il s'agit de développer des services à distance pour répondre aux besoins des publics ou des partenaires. C'est encore le cas lorsqu'il s'agit de faire passer ou d'exploiter des BCM en très grand nombre.

Enfin, le développement de notre partenariat avec Mob'In BFC, y compris pour les actions relatives aux migrants, semble être un levier pour dépasser cette problématique, en agissant le plus en cohérence possible avec notre réseau.

## **5 - LES ACTIONS**

Notre plateforme a mis en place une série d'actions pour aider les bénéficiaires à surmonter les obstacles liés à la mobilité. Ces actions sont conçues pour répondre à divers besoins, allant de l'évaluation des compétences en mobilité à l'accompagnement pour l'obtention du permis de conduire.

## **5.1 - LES ATELIERS**

Nous avons organisé des ateliers pour 154 personnes. Ces ateliers aident à lever les freins à la mobilité géographique, sociale et interne à la personne, tout en favorisant l'acquisition des compétences-clés. Environ 10% des participants demandent un rendez-vous avec la conseillère à la suite de ces ateliers, ce qui démontre leur efficacité pour engager les bénéficiaires dans leur parcours de mobilité.

## **5.2 - LE PERMIS AM (EX BSR)**

Malgré 19 orientations pour des formations à la conduite de scooter, seulement 4 permis ont été passés et obtenus, principalement à cause de la carence des jeunes dans la production des documents nécessaires. En outre, 12 bénéficiaires ont été orientés pour passer l'Attestation Sécurité Routière, avec 6 succès, illustrant les défis rencontrés dans ce domaine.

## **5.3 - LA LOCATION DE SCOOTERS**

En raison de la vétusté des scooters et du faible nombre de jours de location en 2021, ce service n'a pas été renouvelé en 2022. Nous continuons à chercher des solutions alternatives pour répondre à ce besoin. Ce sera un enjeu important pour la mobilité des bénéficiaires à l'avenir. Il faudra, par ailleurs, privilégier les solutions électriques.

## **5.4 - LA LOCATION DE VOITURES**

En 2022, 5 personnes ont bénéficié de la location de voiture, représentant un total de 212 jours de location. Les demandes pour ce service ont augmenté par rapport à 2021, ce qui souligne son importance pour nos bénéficiaires.

## **5.5 - LA LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Deux personnes ont bénéficié de ce service, totalisant 114 jours de location. Cependant, en raison de l'état des vélos, ce service a rencontré des difficultés.

Par ailleurs, des questions liées à l'assurance de ces véhicules et à la préparation de leurs utilisateurs sont soulevées par notre partenaire, la Bécane à Jules.

Il semble nécessaire, pour éviter de nouvelles longues interruptions du service, de :

1. Augmenter le nombre de vélos et de VAE
2. Prévoir des conditions d'assurance pour ces véhicules
3. S'assurer de la formation des utilisateurs, notamment pour l'utilisation des VAE

Sur ce dernier point, notre partenaire nous invite à étudier la possibilité de proposer un service de vélo-école. Ce service est désormais absent sur le territoire du Bassin Dijonnais, ce qui constitue un grand manque.

## 5.6 - LA RÉPARATION VOITURE

Nous avons accompagné 10 personnes pour la réparation de leurs voitures, dont une a bénéficié d'un soutien financier. Les bénéficiaires ont été orientés vers Norauto ou l'ADIE pour une demande de microcrédit pour régler la facture.

## 5.7 - L'ACCOMPAGNEMENT PARCOURS PERMIS B

La crise sanitaire et le manque d'instructeurs de conduite ont perturbé l'apprentissage du permis de conduire. Le temps d'attente pour des leçons de conduite s'est allongé et de nombreuses écoles de conduite ont cessé d'accepter de nouveaux étudiants. Il est difficile d'engager les bénéficiaires dans ces circonstances.

**Dans le cadre de la formation au code de la route, 52 personnes ont été suivies, et 44 personnes ont été suivies pour la formation à la conduite.**

Par ailleurs, le programme "Atouts permis" du FASTT offre un accompagnement renforcé pour les travailleurs intérimaires dans leur parcours d'obtention du permis de conduire. **23 intérimaires ont été accompagnés en 2022**, dans le cadre de ce programme.

En outre, 5 personnes ont bénéficié d'un programme de réassurance à la conduite, tandis qu'une personne a bénéficié d'un soutien pour finaliser son permis. Un soutien supplémentaire a été apporté à 6 personnes pour le code de la route, et 5 personnes ont bénéficié de séances de sophrologie pour gérer le stress lié à l'examen de conduite.

## 5.8 - ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

11 personnes ont été accompagnées individuellement pour des démarches administratives, l'achat d'un titre de transport ou l'utilisation des moyens de transport. Par ailleurs, 72 personnes ont reçu une aide pour effectuer des démarches sur le site de l'ANTS, une demande en forte augmentation.

## 5.9 - CONSEILS FINANCIERS

43 entretiens de conseil financier ont été menés. La plupart des demandes de microcrédit ont été orientées vers l'ADIE. Cependant, l'exigence d'avoir un garant est un obstacle à l'aboutissement de la demande.

# 6 - PROGRAMMES ET INITIATIVES SPÉCIFIQUES

Nos programmes et initiatives spécifiques ont pour objectif de répondre à des défis particuliers et de fournir des solutions personnalisées pour divers groupes et zones géographiques. Voici les détails et les résultats de nos actions :

## 6.1 - DÉPLOIEMENT SUR LE TERRITOIRE RURAL

Grâce à une subvention du plan de lutte contre la pauvreté qui a permis de maintenir le poste d'une conseillère mobilité sur le territoire rural, nous avons assuré des permanences à Auxonne et à Genlis jusqu'en juin 2022. La conseillère mobilité a reçu et accompagné 59 personnes, et a animé des ateliers pour le DAQ à Auxonne et à Is-sur-Tille, ainsi que pour le CD21 à Auxonne et à Genlis. Malgré une tentative d'établir des permanences à Mirebeau-sur-Bèze, aucune orientation ni entretien n'ont eu lieu.

## **6.2 - CONVENTION DE REVITALISATION DE CARREFOUR**

Grâce à un fonds de revitalisation, nous avons pu développer deux axes principaux de travail. Le premier axe, qui n'a pas été mobilisé au premier semestre 2022, vise à déployer notre offre de services à destination des personnes ayant besoin d'être accompagnées sur la problématique de la mobilité dans le cadre de leur insertion professionnelle et sociale. Le deuxième axe, plus orienté vers la mobilité en territoire rural, n'a pas encore produit de résultats tangibles.

## **6.3 - COLLABORATION AVEC LA FDSEA**

Nous avons travaillé sur la mobilité des apprentis et salariés saisonniers dans le secteur de l'agriculture, avec la création d'un guide de la mobilité et des hébergements. Ce guide, réalisé par un étudiant stagiaire, répertorie les moyens de déplacements et d'hébergement sur le département, et a permis d'évaluer certaines "zones blanches". Ce travail a été présenté au CA et AG de l'ANEFA en juillet et a reçu un très bon accueil. Le guide est accessible en ligne sur le site de la FDSEA et sur le compte Facebook du service juridique emploi FDSEA.

## **6.4 - DIAGNOSTIC DE LA MOBILITÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE LA PLAINE DIJONNAISE**

Nous travaillons sur la mise en œuvre d'un diagnostic de la mobilité des demandeurs d'emploi auprès des entreprises situées sur deux zones d'activité du territoire. Des questionnaires ont été élaborés et distribués aux demandeurs d'emploi et aux employeurs du territoire pour identifier les difficultés rencontrées. L'analyse des résultats est en cours et un plan d'action sera défini prochainement.

## **6.5 - L'ACTION AG2R DU PLIE**

Nous avons reçu tous les candidats orientés pour un bilan compétence mobilité. Nous avons, ensuite, animé deux ateliers. Le premier a abordé les nouvelles règles du code de la route et le second a pris la forme d'un jeu de piste et d'orientation : "Dijon Express".

## 6.6 - INTEGRACODE

Les modalités de la convention avec la Croix Rouge ont été la source d'un différent. Dès lors, nous n'avons pas pu mettre en place la formation langagière au code de la route à destination des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI), dans les mêmes conditions qu'en 2021. Ce différend fut à l'origine d'un nombre insuffisant d'orientations reçues, dû au démarrage tardif du processus de recrutement.

En dépit des défis rencontrés, ces programmes et initiatives ont joué un rôle essentiel dans l'accomplissement de notre mission. Nous continuerons à évaluer leur efficacité et à apporter des améliorations en fonction des commentaires et des besoins identifiés.

# 7 - DÉVELOPPEMENT ET VISIBILITÉ DES SERVICES DE LA PLATEFORME MOBILITÉ

## 7.1 - COLLABORATION ET PARTENARIATS

La Responsable de la PFM a notifié tous les partenaires du changement d'entité et des modifications administratives induites. Les services proposés sont restés les mêmes. Par conséquent, les partenariats existants ont été maintenus.

Pour rappel, la Plateforme de Mobilité a conclu des accords de partenariat avec :

- CESAM et E2C pour des ateliers de mobilité
- ADA pour la location de véhicules
- FASTT pour le soutien des travailleurs intérimaires dans leur parcours du permis de conduire
- Caisse d'Epargne pour le microcrédit "Parcours Confiance"
- Laboratoire de recherche LASUR de l'Université de Lausanne sur la mobilité
- Carrefour et Alixio revitalia pour la revitalisation

- Norauto Mana'ara et Renault mobilité pour la réparation solidaire
- Céline LEGER, sophrologue pour la gestion du stress lors de l'examen de conduite
- Emmanuel CHENOT pour les ateliers précode
- GRETA pour l'organisation des sessions de passage de l'Attestation de Sécurité Routière (ASR).

La Responsable de la PFM a également rencontré des partenaires potentiels pour divers projets, tels que FDSEA sur la mobilité des employés et apprentis agricoles, la chargée de développement économique de la plaine dijonnaise, les responsables des ESCO de la Métropole et de Genlis/Auxonne, et d'autres.

Des webinaires de Mob'in France sur des sujets tels que *"Pourquoi et comment mettre en place une vélo-école inclusive?"* ont aussi été suivis par l'équipe.

## **7.2 - RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL : MOB'IN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC) ET MOB'IN FRANCE**

L'association Mob'In BFC compte 16 structures membres sur les 21 plateformes de mobilité de la région. Florence Muller occupe le poste de secrétaire de Mob'in BFC. Elle a participé à plusieurs réunions et a animé des sessions de formation dans différentes villes.

Elle a continué à participer à l'étude menée par un doctorant du Laboratoire de Sociologie Urbaine (LASUR) de l'Université de Lausanne, qui vise à calculer un indice mobilité/emploi.

Des rencontres ont été organisées avec le délégué régional de Mobicoop et le délégué régional de Croix Rouge mobilité pour développer des partenariats au niveau local.

Enfin, la Responsable de la PFM a participé à une réponse commune à l'appel à projet FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) en juin, mais le projet n'a pas été retenu.

## 7.3 - COMMUNICATION

La Plateforme de Mobilité a été présentée à de nouvelles collègues de Créativ, aux équipes des ESCO de plusieurs villes, aux stagiaires en formation CIP à l'AFPA et à d'autres. Des ateliers de mobilité ont été organisés pour les prescripteurs actifs.

La Plateforme a également participé à des événements tels que le Forum emploi à Genlis, en mars, et la Journée Mob'in BFC, en novembre.

Des supports de communication tels que des dépliants, des affiches pour les bénéficiaires et un kakemono ont été créés. De plus, une vidéo promotionnelle sur l'atelier de mobilité "Dijon express" a également été réalisée.

## 8 - CONCLUSION

Au cours des dernières années, notre Plateforme de Mobilité a accompli d'importants progrès dans notre mission d'améliorer l'accès à la mobilité pour tous. Nous avons développé et mis en œuvre une gamme de services de mobilité, allant du bilan de compétences mobilité à la location de scooters, de voitures et de vélos à assistance électrique. Nous avons également mis en place plusieurs programmes et initiatives spécifiques pour répondre aux besoins uniques de différents groupes de bénéficiaires.

Un tournant significatif dans notre organisation a été le changement récent dans la direction de la Plateforme. Ce changement de leadership et le soutien du DLA apportent une nouvelle perspective et une nouvelle énergie à notre travail. Notre nouvelle direction est résolument tournée vers l'avenir, cherchant à améliorer et à étendre nos services pour mieux répondre aux besoins en constante évolution de notre public.



C'est dans cette optique que l'accompagnement par le DLA nous offre une opportunité précieuse de réfléchir de manière critique à nos services et à notre fonctionnement, et d'identifier des stratégies pour améliorer et développer notre organisation. Nous espérons mettre en place des systèmes plus efficaces, développer de nouveaux services de mobilité et étendre notre portée à encore plus de bénéficiaires.

En conclusion, alors que nous regardons vers l'avenir, nous restons déterminés à réaliser notre mission de rendre la mobilité accessible à tous. Nous sommes impatients de continuer à évoluer et à innover pour répondre aux besoins de mobilité de notre public et pour faire une différence significative dans leurs vies.